



PROVINCE DE QUEBEC  
MRC DE BONAVENTURE  
**MUNICIPALITÉ DE NEW CARLISLE**

Procès-verbal de la séance **ordinaire** du conseil municipal tenue le **8 JANVIER 2024** à l'hôtel de ville de New Carlisle à 19h30,

En présence de Mesdames les conseillères Cathy Lise Belisle et Cindy Carney, et de Messieurs les conseillers Clyde Flowers, Stephen Leberre et Robert Benwell

formant quorum sous la présidence du maire suppléant,  
Monsieur Brent Hocquard

Absent : Monsieur David Thibault, maire

Est également présente : Madame Denise Dallain, dg greffier-trésorier

**2024-01-01 Ouverture de la séance**

La séance débute à 19h30, Monsieur Hocquard souhaite la bienvenue à l'assistance et déclare la session ouverte sur proposition de monsieur Stephen Leberre.

**2024-01-02 Adoption de l'ordre du jour**

PROPOSÉ PAR : Cathy Lise Belisle  
APPUYÉ DE : Cindy Carney

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Prière et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance de décembre 2023
4. Adoption des comptes à payer de décembre 2023
5. Affectation d'une somme au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection
6. Résolution pour permission de voirie
7. Résolution : Besoin de formation service incendie
8. SAAQ : Mandat de représentation et signature
9. Liste finale des personnes endettées - mandat de transfert à la MRC
10. *Adoption du projet de règlement 2023-442 Taxation 2024*
11. *Demande d'aide financière - Activité Pêche en herbe*
12. Demande d'aide financière - Emploi Été Canada

13. Résolution : Entente de partenariat URLS - prêt d'équipement
14. Correspondance
  - A) Demande de la Fondation Linda-Lemore-Brown et du Club de curling
15. Affaires diverses / Varia (ouvert-open)
16. Rapport des conseillers
17. Période de questions (10 minutes max/ citoyens)
18. Levée de la séance

**2024-01-03      Approbation du procès-verbal des séances précédentes**

PROPOSÉ PAR :        Stephen Leberre  
APPUYÉ DE :         Cindy Carney

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2023 et des séances extraordinaires tenues le 19 décembre 2023 soient adoptés tel que lus

**2024-01-04      Approbation des comptes à payer de décembre 2023**

PROPOSÉ PAR :        Cindy Carney  
APPUYÉ DE :         Clyde Flowers

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes au montant de 85 945,78 \$ soient payés tels que produits aux listes des comptes pour approbation du mois de décembre 2023

Je soussigné, Denise Dallain, directeur général greffier-trésorier, certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour toutes les dépenses énumérées aux listes des comptes pour approbation pour le mois de décembre 2023



Denise Dallain, D.G. greffier-trésorier

**2024-01-05      Affectation d'une somme au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection**

**CONSIDÉRANT QUE,**      par sa résolution numéro 2022-02-30, la Municipalité de New Carlisle a, conformément à l'article 278.1 LERM, constitué un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection;

**CONSIDÉRANT**            ainsi qu'en vertu de l'article 278.2 LERM, le conseil doit, après consultation du président d'élection, affecter annuellement au fonds les sommes nécessaires afin qu'il soit suffisant, l'année où doit être tenue la prochaine élection générale, pour pourvoir au coût de cette élection;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût de la prochaine élection générale est présumé au moins égal au coût de la dernière élection générale ou de celle précédant cette dernière, selon le plus élevé des deux, sous réserve des mesures particulières prévues à la loi pour l'élection générale de 2021 (qui ne doit pas être prise en compte);

**CONSIDÉRANT QUE,** conformément à la loi et après avoir consulté le président d'élection, le conseil affecte à ce fonds un montant de 4 000\$

En conséquence, il est

PROPOSÉ PAR : Clyde Flowers  
APPUYÉ DE : Stephen Leberre

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- D'AFFECTER au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection un montant de quatre mille (4 000 \$) dollars pour l'exercice financier 2024 ;
- QUE les fonds nécessaires à cette affectation soient puisés à même le fonds général de l'exercice financier 2024.

2024-01-06

**Résolution pour permission de voirie**

**ATTENDU QUE** la municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports ;

**ATTENDU QU'** il est nécessaire d'obtenir une permission de voirie du ministère des Transports, pour intervenir sur les routes à l'entretien du Ministère;

**ATTENDU QUE** la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

**ATTENDU QUE** la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis émis par le ministère des Transports;

**ATTENDU QUE** la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

**ATTENDU QUE** la municipalité s'engage également à demander, chaque fois qu'il sera nécessaire, le permis requis.

PROPOSÉ PAR : Robert Benwell  
APPUYÉ DE : Stephen Leberre

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de New Carlisle demande au ministère des Transports

- de lui accorder les permissions de voirie au cours de l'année 2024, et
- qu'elle autorise la directeur général greffier-trésorier, Madame Denise Dallain et/ou le directeur des travaux publics, Monsieur Cédric LeBlanc à signer, pour et au nom de la municipalité de New Carlisle, les permis.

2023-01-07

**Service incendie de New Carlisle  
Besoin de formation**

**ATTENDU QUE** le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

**ATTENDU QUE** ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

**ATTENDU QU'** en avril 2023, le gouvernement du Québec a établi un nouveau Programme d'aide financière pour la formation des pompiers et des pompières;

**ATTENDU QUE** ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

**ATTENDU QUE** ce programme vise aussi à améliorer la capacité d'intervention des SSI de ces organisations municipales en cas de sinistre, à les aider à se préparer aux éventuelles situations d'urgence et à intervenir rapidement et de manière appropriée lorsque ces événements surviennent, réduisant ainsi leurs conséquences sur la vie, les biens ou l'environnement;

**ATTENDU QUE** la municipalité de New Carlisle désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

**ATTENDU QUE** la municipalité de New Carlisle prévoit la formation de un (1) pompiers pour le programme Pompier I et/ou de un (1) pompiers pour le programme Pompier II au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Bonaventure en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est  
PROPOSÉ PAR : Stephen Leberre  
APPUYÉ DE : Robert Benwell

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers et des pompières au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Bonaventure

2024-01-08

**S A A Q (Société Assurance automobile du Québec)  
NUMÉRO DE DOSSIER DE L'ENTREPRISE : 13430509**

PROPOSÉ PAR : Cathy-Lise Belisle  
APPUYÉ DE : Cindy Carney

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la **Municipalité de New Carlisle autorise** la directeur général greffier-trésorier, Denise Dallain, et/ou le directeur des travaux publics, Cédric Leblanc et/ou son adjoint, Reid Flowers à effectuer toutes les transactions et à signer pour et au nom de la municipalité de New Carlisle tous les documents (achat, vente, remisage et déremisage, etc.) concernant tous les véhicules de la municipalité de New Carlisle.

**2024-01-09 Liste des personnes endettées envers la Municipalité pour l'année 2023**

PROPOSÉ PAR : Clyde Flowers  
APPUYÉ DE : Cindy Carney

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal approuve la liste des personnes endettées envers la municipalité, déposée au conseil municipal. Ces contribuables qui n'auront toujours pas payés leur dette au 16 janvier 2024 seront transférés à la MRC de Bonaventure pour non-paiement de taxes.

**2024-01-10 Adoption du règlement 2023-442 « Taxation 2024 »**

PROPOSÉ PAR : Robert Benwell  
APPUYÉ DE : Cindy Carney

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- d'adopter le projet de règlement 2023-442 intitulé TAXATION 2024 tel que DÉPOSÉ avec un taux de taxes générale de base (résiduelle) à 0,95\$/100 \$ d'évaluation.
- d'accorder une hausse salariale de 2,5 % aux employés

**2024-01-11 Demande d'aide financière  
Pêche en herbe et Ensemencement pour une relève de la pêche**

PROPOSÉ PAR : Cindy Carney  
APPUYÉ DE : Clyde Flowers

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la Municipalité de New Carlisle autorise et mandate le conseiller Robert Benwell à présenter une demande de subvention dans le cadre des programmes « Pêche en herbe » et Ensemencement pour une relève de la pêche » au Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs.

**2024-01-12 Demande d'aide financière - Gouvernement Fédéral  
Programme Emploi Été Canada**

PROPOSÉ PAR : Cindy Carney  
APPUYÉ DE : Stephen Leberre

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle présente une demande d'aide financière - subvention salariale dans le cadre du Programme Emploi Été Canada pour quatre (4) étudiants. La subvention salariale pour une municipalité est de 50% du salaire minimum. La municipalité de New Carlisle aura à défrayer la différence ainsi que les avantages sociaux. La directeur général greffier-trésorier est autorisée à

signer pour et au nom de la Municipalité de New Carlisle tous les documents pertinents à ce programme.

2024-01-13

**Unité régionale Loisir et sport Gaspésie Iles-de-la-Madeleine  
Entente de partenariat pour le prêt d'équipement**

**CONSIDÉRANT QUE** l'URLS GIM travaille au développement d'une centrale d'équipements décentralisée, c'est-à-dire à la répartition d'équipements sur tout le territoire, à proximité de lieux de pratique, en collaboration avec les municipalités et les organismes gestionnaires de ces sites;

**CONSIDÉRANT QUE** les équipements sont disponibles gratuitement;

**CONSIDÉRANT QUE** l'objectif est d'augmenter l'accessibilité et la pratique durable d'activités physiques dans un cadre sécuritaire et inclusif;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de New Carlisle désire conclure une entente avec l'URLS GIM pour le prêt d'équipement à la population, aux organismes et aux groupes scolaires qui réalisent des activités

**PROPOSÉ PAR :** Cathy Lise Belisle

**APPUYÉ DE :** Stephen Leberre

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de New Carlisle autorise la directeur général greffier-trésorier à signer, pour et au nom de la Municipalité de New Carlisle l'Entente de partenariat pour le prêt d'équipement

2024-01-14

**Fondation Linda-Lemore Brown**

**PROPOSÉ PAR :** Cindy Carney

**APPUYÉ DE :** Robert Benwell

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

- La Municipalité de New Carlisle autorise la Fondation Linda-Lemore Brown et le Club de Curling à tenir sa levée de fonds annuelle pour la Fondation en tenant un bonspiel de curling les 7, 8, 9 et 10 mars 2024 au Centre des Citoyens (arena) de New Carlisle
- Il n'y aura pas de frais de location pour l'utilisation du Centre des Citoyens pour cette activité « levée de fonds »
- La Fondation Linda-Lemore-Brown est autorisée à faire la vente de boisson alcooliques à condition qu'elle obtienne un permis de la RACJ à cet effet.

2024-01-15

**Clôture de la séance**

À 19h51, il est proposé par la conseillère Madame Cindy Carney que la présente séance du conseil municipal soit levée.

*Je, Brent Hocquard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.*

La directeur général secrétaire-trésorier,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Dallain', with a large initial 'D'.

Denise Dallain

Le maire suppléant,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Brent Hocquard', with a large initial 'B'.

Brent Hocquard